



CONSEIL DU LEMAN
AIN HAUTE-SAVOIE
VAUD VALAIS GENEVE

2022 – 2023

Rapport d'activité du Conseil du Léman



©OAE



AIN⁰¹
le Département



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

**haute
savoie**
le Département



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Cela fait maintenant 36 ans que le Conseil du Léman existe pour faciliter le dialogue de part et d'autre de la frontière. Si sa forme n'a pas changé depuis 1987, les projets de coopération n'ont pas manqué au fil du temps, afin de répondre aux besoins du terrain. Il apparaît ainsi que la coopération à l'échelle lémanique, à cinq entités, demeure pertinente.

Face aux défis d'aujourd'hui, il est de notre devoir de poursuivre une coopération transfrontalière qui favorise les échanges sur des sujets de portée citoyenne (sport, jeunesse...) par le soutien à des réalisations concrètes. Le Conseil du Léman doit également se positionner en tant que plateforme d'échanges politiques pour traiter des questions de fond de ce territoire. En effet, les enjeux d'attractivité économique, de mobilité, du vivre-ensemble ou encore de transition incitent à nous mobiliser par-delà la frontière pour conserver un bassin de vie dynamique où il fait bon vivre.

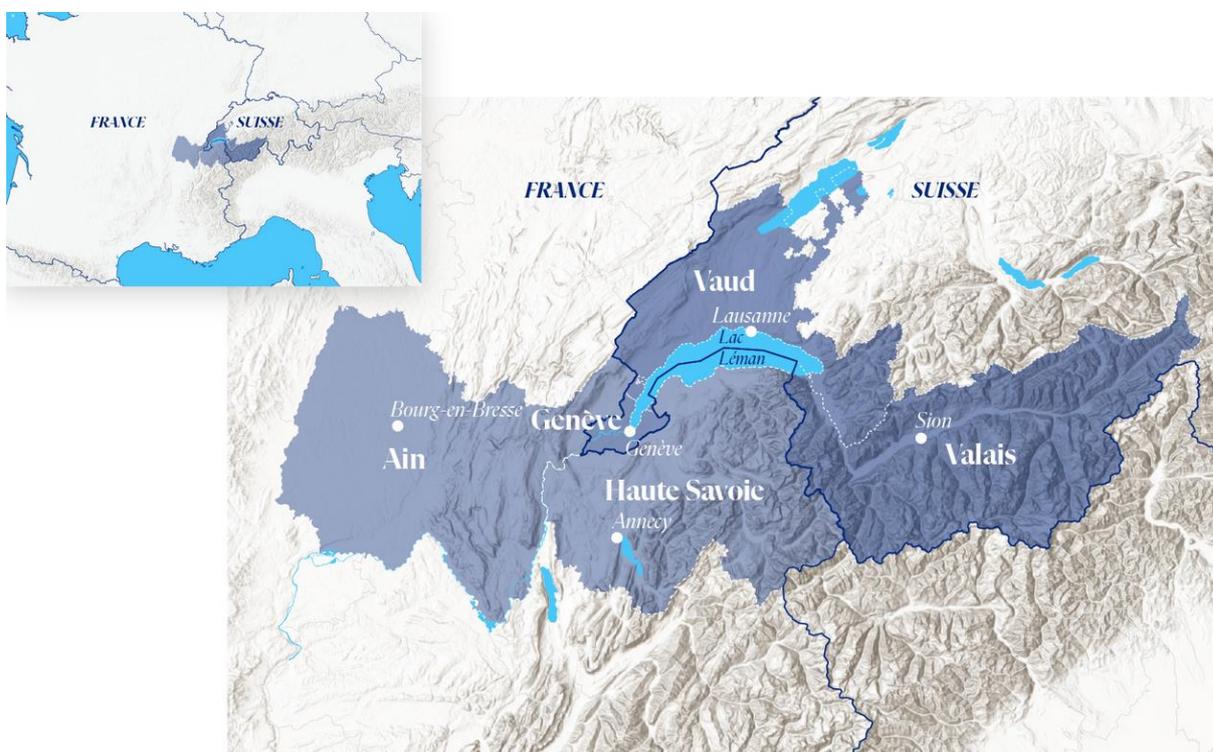
La coopération transfrontalière est faite de hauts et de bas, pour autant, ce bassin de vie nous engage à travailler ensemble pour construire l'avenir.



©ULAM

Gérard Paoli

Président du Conseil du Léman 2022-2023
Vice-Président du Département de l'Ain



Les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie ainsi que les Cantons de Genève, du Valais et de Vaud sont rassemblés depuis 1987 autour d'actions communes, en phase avec les besoins d'un espace de vie en évolution permanente. En 2022, le Conseil du Léman est organisé autour de Commissions thématiques, d'un Comité, d'un Bureau et d'un Secrétariat général.

Économie, Tourisme, Population Frontalière

- **Objectif Découverte Léman**

En 2022, s'est achevé le projet « Objectif Découverte Léman » financé par le programme de coopération INTERREG France-Suisse et impulsé par le Conseil du Léman depuis début 2020 en vue d'une mise en réseau des acteurs touristiques du bassin lémanique. Le projet a mobilisé une communauté d'acteurs touristiques de part et d'autre du bassin lémanique. Une trentaine de structures ont été impliquées dans les différentes phases du projet (diagnostic et expérimentation pilote d'une passerelle d'interconnexion des données).

En 2022, le travail s'est orienté tout d'abord sur le développement de la passerelle d'interconnexion des données (mandat MyCity et Apidae) afin de recueillir les besoins des acteurs touristiques. Cette passerelle est opérationnelle depuis et permet aux offices de tourisme du bassin lémanique d'avoir un accès commun à certaines données partagées pour mieux orienter les clients et alimenter les outils de communication respectifs. Par ailleurs, en 2022, deux rencontres ont été organisées en juin à Nyon et en décembre à Evian-les-Bains pour identifier les perspectives et une feuille de route afin de pérenniser la construction d'une communauté. Ces rencontres ont posé les bases d'un réseau d'acteurs touristiques en esquisant plusieurs pistes de travail pour une collaboration transfrontalière.



Rencontre finale du projet en décembre 2022 à Evian en présence de plus d'une trentaine de destinations touristiques du bassin lémanique et introduite par Josiane Lei, Maire d'Evian et Présidente de la Communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'abondance. ©OAE

En 2023, plusieurs acteurs touristiques se sont associés pour déposer un nouveau projet INTERREG visant à pérenniser la démarche du Conseil du Léman et mettre en œuvre une des pistes identifiées dans la feuille de route relative à l'observatoire des flux touristiques lémaniques. Ce projet a été accepté par le Programme INTERREG France-Suisse en novembre 2023.

Plus d'informations

• Prix Cohésion et Solidarité lémanique

Lancé avec succès en 2021, le Prix Cohésion et Solidarité lémanique a été initié dans le contexte post-covid afin de valoriser le savoir-faire et l'esprit d'innovation qui s'expriment aux quatre coins du bassin lémanique, en étroite collaboration avec les Unions Lémaniques des Chambres de Commerce, de l'Agriculture et de l'Artisanat et des Métiers.

En 2022, la deuxième édition a récompensé cinq lauréats illustrant une identité lémanique aux facettes diverses mais reposant sur un territoire commun. Le jury composé de représentants du Conseil du Léman et des Unions lémaniques, a souhaité récompenser des initiatives locales illustrant la richesse de part et d'autre de la frontière. Près de quarante dossiers, portés majoritairement par des entreprises privées et des associations, ont été soumis au jury émergeant aux différents domaines thématiques : Vivre-ensemble, Emploi et formation, Savoir-faire artisanal et traditionnel, Économie locale. Les lauréats participent à des stratégies de positionnement, de différenciation ou encore de rayonnement tout en s'intégrant au cœur du tissu économique local.



*Le Conseiller d'État Frédéric Borloz, Président du Jury, a récompensé Stéphanie Jefford, de l'entreprise haut-savoiarde de teinture de la laine « Une maille à la fois »
©SAEF*

L'édition 2023 a marqué le pas avec une douzaine de candidatures. Les orientations du Prix ont été modifiées dans le règlement pour cibler de manière générale les enjeux d'attractivité et de rayonnement du territoire lémanique, sans domaine thématique pré-identifié, en excluant les acteurs publics et en excluant les anciens candidats des éditions 2021 et 2022. Ces modifications ont peut-être été de nature à modifier le public-cible initial. Le Prix s'est d'avantage orienté sur l'identité et l'excellence d'un patrimoine ou d'un savoir-faire constitutif du rayonnement du territoire lémanique. Le jury s'est prononcé sur les candidatures reçues en s'attachant aux enjeux d'innovation, d'impact local de l'activité et de valorisation des enjeux lémaniques. Trois lauréats ont été retenus et un coup de cœur avec une distinction financière symbolique.



Pierre-Yves Mettan de l'association valaisanne des Fêtes du Rhône est entouré du Président du Conseil du Léman Gérard Paoli, des Conseillers d'Etat valaisans Christophe Darbellay et Franz Ruppen, du Conseiller d'Etat genevois Serge Dal Busco et de la Vice-Présidente haut-savoiarde Magalie Mugnier. ©SAEF

[Plus d'informations](#)

**PRIX
COHÉSION
& SOLIDARITÉ
LEMANIQUE**

• Conférence-débat sur l'attractivité du bassin lémanique

À l'initiative de Frédéric Borloz, Conseiller d'Etat vaudois, une conférence-débat a été organisée le 22 septembre 2023 sur « l'attractivité du bassin lémanique : dépasser les points de tension ». A l'heure des préoccupations en termes de pénurie de main d'œuvre, des appels à une nécessaire souveraineté et aux risques de repli sur soi, de nombreux défis se posent pour l'avenir. Pour faire le point, près de quatre-vingts acteurs politiques et économiques, français et suisses, étaient présents au Musée Olympique à Lausanne. Cette conférence-débat a été l'occasion de dialoguer, de dessiner des perspectives pour cette communauté de destin de près de trois millions d'habitants.

Cette conférence-débat a permis de partager des constats sur les limites actuelles du développement du bassin lémanique. Ce fut également l'occasion d'échanger les points de vue français et suisses sur l'équilibre complexe et les points de fragilité de ce territoire transfrontalier parmi les plus dynamiques d'Europe. Depuis l'entrée en vigueur des accords sur la libre-circulation en 2002, la main d'œuvre frontalière française a augmenté de plus de 230 % dans les cantons lémaniques, induisant autant de liens que de défis de part et d'autre de la frontière.

Responsables politiques, faïtières économiques et entrepreneurs issus de l'Ain, de la Haute-Savoie, de Genève, du Valais et de Vaud ont confirmé la nécessité de dépasser les limites d'un territoire transfrontalier marqué par, d'un côté, des pôles pourvoyeurs d'activités et, de l'autre, des pôles à dominante résidentielle. Des pistes de réflexion en termes de réglementation, de formation, de recrutement ont été identifiées en tant qu'éléments clés pour assurer la pérennité des conditions-cadre de développement harmonieux de part et d'autre de la frontière.

Une feuille de route sera établie conjointement par les autorités politiques et économiques sur la base des éléments-clés issus de ce dialogue transfrontalier



De nombreux représentants politiques et économiques étaient réunis lors des interventions et des tables-rondes auxquelles ont pris part Gérard Paoli, Vice-Président du Département (en haut à droite) ainsi que Vincent Subilia, Directeur CCIG, Frédéric Borloz, Conseiller d'Etat vaudois, Martial Saddier, Président du Département de la Haute-Savoie et Philippe Miauton, Directeur CVCI (en bas à gauche). ©ARC SIEBER

• Les Unions Lémaniques

Dès 1992, sous l'égide du Conseil du Léman, plusieurs milieux économiques se sont fédérés à l'échelle lémanique. Depuis, sur la base d'une convention de coopération, un soutien financier est accordé annuellement pour le développement d'actions communes menées respectivement par les Chambres d'Agriculture, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ainsi que les Chambres de Commerce.

➤ Commerce

Présidée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, l'Union Lémanique des Chambres de Commerce (ULCC) a poursuivi la valorisation des filières d'excellence du bassin lémanique.

En octobre 2022, l'ULCC a organisé, au Domaine de Divonne à Divonne-les-Bains (Ain), une convention d'affaires franco-suisse sur le bois et ses dérivés. Plus de quatre-vingts acteurs français et suisses étaient réunis pour échanger sur les nouveaux défis de cette filière dans le contexte de crise énergétique et de réchauffement climatique.



©ULCC – CCI Ain



Accompagné des différents intervenants, Michel Pierrot, président de l'ULCC, membre élu de la CCI Ain, est aux côtés des représentants de l'ULCC Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, Sylvain Dizerens, membre élu CCI Haute-Savoie, Patrick Zurn, responsable à la CVCI et des représentants du Conseil du Léman, Gérard Paoli, Président du Conseil du Léman et Vice-président du Département de l'Ain et de Frédéric Borloz, Conseiller d'Etat vaudois. ©ULCC – CCI Ain

Le 11 octobre 2023, l'ULCC a organisé sa convention d'affaires annuelle à Injoux-Génissiat, dans l'Ain, pour partager, sous un angle transfrontalier, les grands enjeux actuels et à venir liés à l'eau et à l'énergie. Après une visite du barrage-centrale de Génissiat, site emblématique aindinois, deux tables rondes ont contribué aux réflexions. ©ULCC – CCI Ain



Entourés de l'ensemble des participants, entreprises, clusters, centres de recherche, les représentants de l'ULCC et du Conseil du Léman ont soulevé un même constat : les acteurs économiques doivent partager leurs expériences et leurs visions pour relever le défi posé par ces enjeux majeurs qui n'ont pas de frontière. ©ULCC – CCI Ain



➤ Artisanat et métiers

Sous la présidence de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, l'Union Lémanique de l'Artisanat et Métiers (ULAM) a poursuivi en 2022 et 2023 ses travaux au sein de deux groupes de travail, « Formation professionnelle » et « Travailler en pays voisin », pour mettre en place des actions communes dans le domaine transfrontalier.



Le 23 novembre 2022, l'ULAM a participé au Salon de la Cité des Métiers de Genève pour un séminaire intitulé « Les parcours de formation professionnelle français et suisses et leurs répercussions en entreprise (salaires, détachement de personnel...) ». L'occasion de porter un regard croisé sur la question de l'apprentissage transfrontalier.

©ULAM – CMA Ain

Le site internet de l'ULAM a été totalement mis à jour avec une mine d'informations concernant les modalités de travail pour les artisans et petites entreprises en France et en Suisse (démarches douanières, conditions d'exercice, réglementations, normes, formalités, cadres juridiques, etc...). En outre, une plaquette synthétique sur la formation professionnelle en France et en Suisse a été produite.

Plus d'informations



L'année 2023 a été l'occasion de célébrer les 30 ans de coopération entre les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Pour marquer cet anniversaire, des centres de formation, de part et d'autre du bassin lémanique, ont réalisé cinq tableaux avec les lettres de l'ULAM, travaillées dans différents matériaux (bois, cuir, plexiglas, métal ...).



Le Président de la Chambre de Métiers et l'Artisanat de l'Ain, Président de l'ULAM, ainsi que Gérard Paoli, Vice-Président du Département de l'Ain, Président du Conseil du Léman, étaient entourés des différents représentants des chambres de métiers et de l'artisanat. ©ULAM – CMA Ain



➤ **Agriculture**

Sous la présidence de la Chambre d'agriculture de l'Ain, l'Union lémanique des Chambres d'agriculture a poursuivi en 2022 la réflexion transfrontalière engagée l'année précédente sur la gestion de l'eau en agriculture dans le contexte du réchauffement climatique. Comme suite aux réflexions engagées en 2021, l'ULCA a travaillé sur l'étude des aspects économiques de l'irrigation. Un outil d'aide à la décision a été développé en vue de mieux accompagner les exploitations agricoles dans leur projet d'installation d'un système d'apport d'eau (chiffrage de l'ensemble des coûts directs et indirects, vérification de la viabilité économique).

En 2023, l'ULCA a retenu comme sujet d'étude : les Systèmes alimentaires du milieu (SyAM), entre circuits-courts et filières longues. Les travaux engagés ont permis d'analyser plusieurs filières locales et d'en identifier les intérêts. L'ULCA a organisé le 22 novembre 2023 une rencontre qui avait pour objet de présenter ce mode d'organisation, d'en appréhender les enjeux en matière de dynamique et de développement territorial et partenarial. La séance a également permis aux participants d'identifier ensemble des possibilités de collaboration pour soutenir et élargir ces systèmes alimentaires.



©Département de l'Ain



©Chambre d'agriculture de l'Ain



Jeunesse Lémanique et Culture

- **Résidences artistiques lémaniques**

Dispositif pilote mis en œuvre en 2021 par le Conseil du Léman, les résidences artistiques avaient pour objectif d'accompagner les artistes dans leurs processus de réflexion et de création. Ce dispositif de soutien à la création a été renouvelé en 2022. Sur les 20 candidatures reçues, cinq artistes (ou collectifs d'artistes) du bassin lémanique ont été primés. Les lauréats ont bénéficié chacun d'une bourse de CHF

13'000 leur permettant de conduire un travail de recherche ou de création, individuel ou collectif, sur une thématique culturelle (musique, arts plastiques...).

Plus d'informations



Yannick Berger : cet artiste de Bourg-en-Bresse a travaillé sur *Kall Recco*, un spectacle musical de science-fiction qui questionne le futur de l'être humain sur cette planète et se nourrit d'interviews et de conférences sur la question. Yannick Berger a été reçu en résidence à La Maison d'Ailleurs (musée de la Science-fiction, de l'utopie et des voyages extraordinaires) et à L'Amalgame (salle de concerts) à Yverdon-les-Bains. ©Photo – droits réservés



Nicolas Cilins : avec *La Dynamique des Archipels*, cet artiste de Genève propose un projet d'art en commun, qui consiste à créer « dans l'espace social plutôt que dans l'atelier, sur une longue durée et avec d'autres plutôt que dans son for intérieur ». Il s'agit d'élaborer, dans le cadre d'une résidence à Imagespassages (Annecy), une série de performances publiques avec un groupe de femmes exilées, à travers lesquelles elles témoignent de leurs rêves, de leur quotidien... L'occasion de traiter des questions comme la frontière, l'identité, l'accueil du point de vue d'une communauté de femmes en exil. ©Photo – droits réservés



Nicolas Fournier et Gabriel Scotti : *Barrage* est porté par deux artistes genevois : Nicolas Fournier, peintre et graphiste, également très présent sur la scène valaisanne et Gabriel Scotti, musicien, compositeur. Après une immersion dans le barrage de Génissiat (Ain) pour y relever des empreintes sonores et visuelles, les deux artistes travaillent ces matières premières, les transforment chacun avec leurs outils propres. Les résultats sont mis en dialogue, confrontés, combinés... puis restitués au public lors d'une performance immersive et grâce à une publication. ©Photo – droits réservés



Sarah Frund : porté par la compagnie lausannoise Platypus, *Blockbuster* est un projet d'écriture théâtrale qui traite de la notion d'action (ou inaction) face au pouvoir, du besoin de super-héros et des différences que ces notions peuvent présenter de part et d'autre de la frontière. Des saynètes extraites du spectacle sont nourries par les échanges et ateliers avec la population locale du premier lieu de résidence situé à La Grange aux Parapluies (Ain), pour être présentées dans le second lieu de résidence, au Grand R (Ain). Sarah Frund est entourée de Catia Machado, Laurent Baier et Yvan Juillerat. ©Photo – droits réservés



Aline Morvan : avec *Composter*, cette artiste haut-savoiarde a réalisé une grande sculpture « composteuse », qui est érigée dans le jardin du Musée de l'Ariana (Genève) pour recueillir et transformer les déchets organiques des habitants des alentours. Mélangeant les savoirs traditionnels et les nouvelles technologies, l'œuvre est en partie réalisée à partir de déchets de céramique, devenant elle-même un exemple de recyclage. En amont de la réalisation, ont eu lieu des rencontres et des ateliers avec des usagers de potagers familiaux et des spécialistes des déchets organiques. ©Photo – droits réservés

• Fonds de soutien aux projets culturels

La politique culturelle du Conseil du Léman comprend deux fonds de financement : un fonds de soutien aux projets culturels lémaniques (les projets sont financés à part égale par les cinq membres du Conseil du Léman) et un fonds de soutien aux projets culturels transfrontaliers dont le financement est à la carte (les projets sont financés, à la carte, par chaque entité du Conseil du Léman et la Ville de Genève, chacune étant libre ou pas de soutenir tel ou tel projet et le montant de la participation financière est à la discrétion de chacune).

En 2022 et 2023, le Conseil du Léman a soutenu 15 projets culturels (littérature, musique, jeune public, danse, théâtre).

Fonds de soutien aux projets culturels lémaniques (3 projets) pour un montant de 55'000 CHF en 2023 :

- Lettres Frontière (Archamps) : association œuvrant pour la promotion d'auteurs et d'éditeurs francophones de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Suisse romande. En 2023, Lettres Frontière a fêté ses 30 ans d'existence ;
- Festival "Les P'tits Malins" (Thonon-les Bains) : festival pour la jeunesse autour du cirque, de la chanson, des marionnettes, du théâtre, des contes, des jeux, des ateliers, du cinéma, une fête du livre et des ballades de part et d'autre de la frontière ;
- JazzContreBand (Annemasse) : association développant une dynamique culturelle transfrontalière autour du jazz.

Fonds de soutien aux projets culturels transfrontaliers (4 projets) pour un montant de 137'520 CHF en 2023 :

- Bâtisseurs : festival pluridisciplinaire fondé sur un partenariat entre les salles culturelles de Genève, Annemasse et Divonne-les-Bains ;
- Colporteurs : projet soutenant la production, la co-production d'œuvres artistiques et la circulation du public de part et d'autre de la frontière ;
- Jazz on the water : concerts de jazz réalisés par un ensemble de musiciens et choristes issus des écoles du bassin lémanique ;
- Passedanse : promotion de la danse en favorisant la circulation du public de part et d'autre de la frontière.



@droits réservés



@droits réservés



@droits réservés



@droits réservés



@droits réservés

● **Fonds de soutien aux projets sportifs**

Le Conseil du Léman a choisi de valoriser des projets de mise en réseau des acteurs sportifs et d'échanges entre jeunes issus du bassin lémanique. Ainsi, il accompagne, depuis de nombreuses années, trois manifestations sportives que sont le tournoi lémanique de rugby, le tournoi de football féminin et le Tour du Léman Juniors (épreuve cycliste). Les valeurs du sport font pleinement écho à celles du Conseil du Léman qui se veut être un espace de concertation transfrontalière encourageant le dialogue, les échanges et le travail dans un respect mutuel. Au-delà de la dimension sportive, ces rencontres favorisent le rapprochement au sein d'un même bassin de vie.



Tournoi lémanique de football féminin, le 25 juin 2023, à Montréal-la-Cluses (Ain). Plus de 150 jeunes filles de 10 à 16 ans ont joué devant près de 200 spectateurs venus les encourager. *@Photo – droits réservés*



Tournoi lémanique de rugby, le 11 juin 2023, à Saint-Sulpice (Vaud). Plus de 500 jeunes sportifs, filles et garçons, de 7 à 15 ans, ont joué devant près de 500 spectateurs venus les encourager. *@Photo – droits réservés*



Tour du Léman Juniors, du 25 au 27 août 2023, sur les routes des 5 entités du Conseil du Léman. 132 coureurs de 17 et 18 ans se sont disputé le maillot jaune devant près de 300 spectateurs. *@Photo – droits réservés*

Mobilité lémanique

En 2022, la Commission Mobilité, nouvellement présidée par le Conseiller d'Etat valaisan Franz Ruppen, a repris ses rencontres en présentiel après deux ans de visioconférences. Elle en a profité pour réinstaurer un tournus des lieux de réunion, en tenant sa première rencontre à Aigle. La séance, ponctuée d'une visite du chantier du Tunnel des Evouettes (Valais), a permis de riches échanges au sujet des enjeux de mobilité des Chablais valaisan et vaudois. A l'automne 2022, la Commission s'est déplacée à Thonon-les-Bains, afin d'en apprendre davantage sur les projets de mobilité haut-savoisyards.



Séance de la Commission mobilité à Aigle, en avril 2022. Présentation des enjeux de mobilité par les Transports Publics du Chablais ainsi que Chablais Région. ©Canton de Vaud



Visite du chantier naval de la CGN lors de la séance de Commission dédiée à la mobilité lacustre à Lausanne, en juin 2023. ©Canton de Vaud

La Commission a opté pour une séance thématique pour sa première rencontre en 2023. A Lausanne, elle a discuté des enjeux de mobilité lacustre avant de visiter le chantier naval de la CGN, à Ouchy. Les participants ont pu y observer les travaux de construction des Naviexpress, bateaux de dernière génération régulièrement évoqués en séance. Pour sa seconde rencontre en 2023, la Commission a fait étape dans le département de l'Ain, à Ferney-Voltaire, pour prendre connaissance des projets de mobilité aindinois et discuter des projets d'agglomération franco-valdo-genevois.

Au fil de ses séances, la Commission Mobilité a permis de réunir les acteurs actifs sur les questions de mobilité au sein des différents

territoires du bassin lémanique afin d'échanger et d'apporter une perspective plus large à des projets locaux.



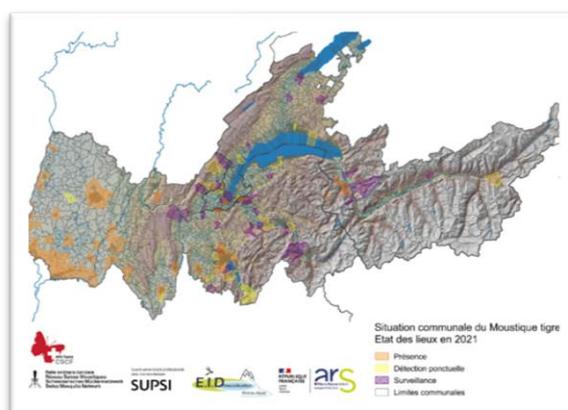
Commission Mobilité, 10 novembre 2023, Château de Voltaire à Ferney-Voltaire (Ain) en présence de Franz RUPPEN (Président de la Commission Mobilité, Conseiller d'État du Canton du Valais), Gérard PAOLI (Président du Conseil du Léman, Vice-Président du Département de l'Ain), Pierre-Marie PHILIPPS (membre de la Commission Mobilité, Conseiller départemental de l'Ain - ©Département de l'Ain

La version numérique du [Schéma de cohérence lémanique](#), outil de documentation des projets mobilité des cinq entités, a été mis à jour avec la publication des cartes actualisées à la fin de l'année 2022. Au-delà de cet outil interactif, les membres de la Commission se sont attachés à travailler en 2023 sur une version papier simplifiée de ce schéma, sous la forme de fiches synoptiques, permettant de recenser les projets majeurs et structurants pour chacun des cinq territoires du Conseil du Léman.

Environnement lémanique

Une carte de la présence du Moustique Tigre en 2022

Face à ce moustique particulièrement agressif, les Départements de la Haute-Savoie, de l'Ain ainsi que les Cantons de Genève, du Valais et de Vaud ont poursuivi en 2022 leur mobilisation face à la propagation de cet insecte et ont reconduit la collaboration initiée en 2021. Cette collaboration s'est traduite par un partage d'expériences en matière d'informations et de surveillance du moustique tigre. Elle a notamment permis d'établir une carte de situation de sa présence sur le territoire du Conseil du Léman à la fin de l'année 2021.



Gouvernance

Les membres du Conseil du Léman sont : le Canton de Vaud, le Département de l'Ain, le Canton du Valais, le Département de la Haute-Savoie et le Canton de Genève.

Chaque membre du Conseil du Léman a désigné plusieurs représentants dans le Comité et le Bureau. Le Bureau exécutif se compose d'un seul représentant de chacune de ces cinq entités, appartenant à l'exécutif de celles-ci et désignés par chacune d'elles. Il est chargé d'assister le Président dans l'orientation politique de l'activité du Conseil du Léman.

Le Conseil du Léman a mené ses activités 2022 et 2023 sous la présidence aindinoise de Monsieur Gérard PAOLI, Vice-président du Département de l'Ain.

Membres du Bureau – Novembre 2023



Antonio Hodgers

Conseiller d'État de la République et Canton de Genève



Martial Saddier

Président du Département de la Haute-Savoie



Gérard Paoli

Vice-Président du Département de l'Ain

Président du Conseil du Léman 2022-2023



Frédéric Borloz

Conseiller d'État du Canton de Vaud



Christophe Darbellay

Conseiller d'État du Canton du Valais

La présidence des différentes Commissions est répartie entre les entités membres du Conseil du Léman :

- Economie, Tourisme et Population frontalière : M. Frédéric Borloz, Conseiller d'Etat du Canton de Vaud ;
- Jeunesse lémanique et culture : M. Apothéloz, Conseiller d'Etat du Canton de Genève ;
- Mobilité lémanique : M. Franz Ruppen, Conseiller d'Etat du Canton du Valais ;
- Environnement lémanique : Magalie Mugnier, Vice-Présidente du Département de la Haute-Savoie.



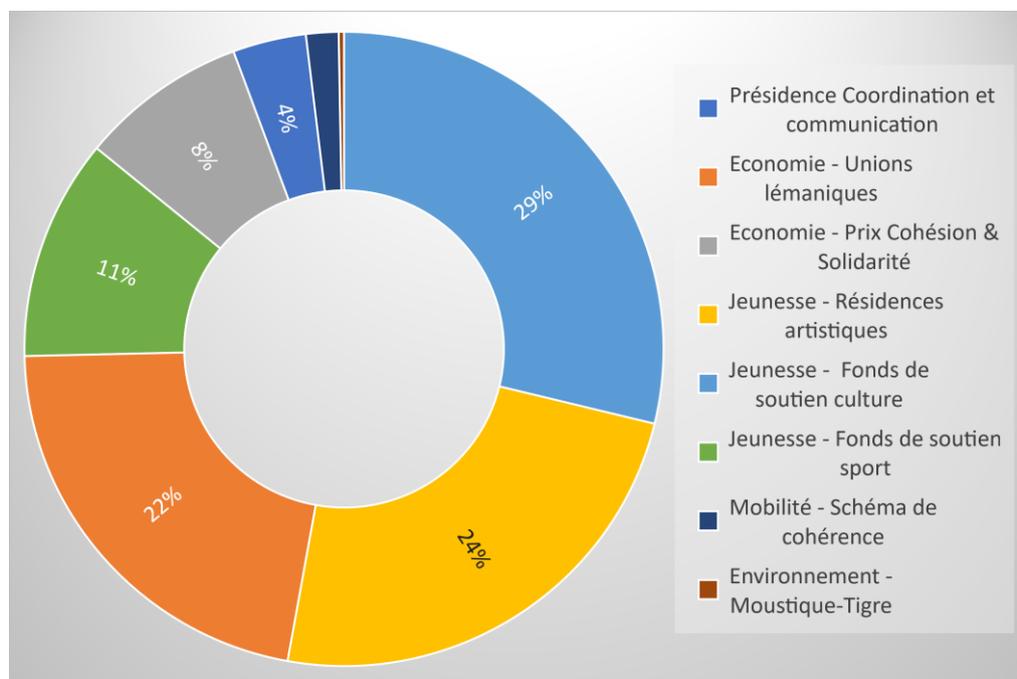
Assemblée plénière, 25 novembre 2022, Société suisse des entrepreneurs, section de Genève ©SAEF

Éléments financiers

2022

Budget 2022 voté : 359 000 CHF

Budget 2022 réalisé : 296 867,79 CHF



Prise à charge à parts égales des dépenses par les entités membres du Conseil du Léman

2023

Budget 2023 voté : 315 000 CHF

Contact : info@conseilduleman.org

Rédaction : Secrétariat général du Conseil du Léman
Production : Département de l'Ain – Direction des affaires européennes et transfrontalières

Novembre 2023

